



### ENTREPRISE

# La mer, un terrain de jeu pour les avancées numériques

Nantes célèbre les joies des avancées technologiques pendant une semaine. Dans de nombreuses entreprises, les professionnels du numérique travaillent pour proposer des innovations toujours plus affûtées. Exemple à l'appui avec Adrena, leader mondial de logiciels consacrés à la voile.



Michel Rodet, à la barre de son entreprise depuis 2003.

Vincent GAUTIER

Depuis des années, la vague du numérique submerge les habitudes et ouvre de nouveaux horizons. Au quotidien, de nombreuses entreprises ne cessent de créer, d'innover et de proposer des produits au service de la praticité et de la performance. À Saint-Sébastien-sur-Loire, la société Adrena, fondée en 2003 par Michel Rodet, en est l'exemple type. Spécialisée dans le domaine maritime, la société a su tirer son épingle du jeu et asseoir sa notoriété par la qualité de ses produits : des logiciels conçus spécifiquement pour les marins. Qu'ils soient commandants de cargo, simples plaisanciers du week-end ou barreaux sur les bolides des courses au large, tous les navigateurs peuvent les utiliser. Leur principe : aide à la prise de décision grâce à un savant cocktail. La méthode reste assez simple : entrer toutes les données d'un bateau (poids, taille des voiles, puissance moteur, dimensions dérives, ballastes...), ajouter une énorme dose de météorologie, saupoudrer d'informations sur les courants puis mélanger le tout pour obtenir la meilleure configuration souhaitée du bateau. Il fallait y pen-

ser. Aujourd'hui, le logiciel est tellement réputé qu'il fait l'unanimité à bord des embarcations s'alignant lors des courses au large.

Dans la liste des clients, beaucoup de compagnies réputées comme Ferry ou CMA CGM. Pour les utilisateurs loisir, une version appropriée est sortie depuis mars avec une concentration de données fortement axée au service du confort. Le logiciel permet d'améliorer fortement les dépenses énergétiques. L'informatique avance à grand pas dans le domaine au point que les bateaux, notamment ceux de course, sont littéralement scannés. Une société bretonne a même placé des capteurs dans les voiles pour définir, en temps réel, les vieillissements des matériels subissant d'intenses contraintes mécaniques. À quand la barre confiée à l'intelligence artificielle ? À cette question, Michel Rodet sourit tout en apportant quelques éléments de réponse : « On y viendra sans doute. Même si ce n'est pas recommandé de le faire, mais dès aujourd'hui, on pourrait laisser filer un bateau en pilotage automatique. Il reste toujours la météo à gérer mais sur-

tout la mer à comprendre. S'il est possible de prévoir la météo à six jours avec pertinence, en revanche aucun moyen technologique ne peut numériser le comportement de l'eau. Sur ce point, nous ne connaissons pas grand-chose ». À ces données, il faut surtout ajouter celles provenant de ce que l'on nomme en aéronautique, et qui est la plus importante, « le facteur humain ». Michel Rodet

poursuit : « Aujourd'hui grâce au système d'authentification automatique (AIS), il est plus facile de se positionner et d'observer le mouvement des bateaux... à condition qu'ils en soient équipés. Et c'est là le problème. Bon nombre de petites embarcations ne sont pas équipées de tels instruments. Il y a bien sur les radars mais leur portée est moindre. Il faut donc toujours être vigilants et veiller ».

Avec un chiffre d'affaires de 503.000 € en 2017 et six salariés

à son actif, Adrena engendre au fil des ans une riche expérience donnant accès à de nouveaux marchés, ouvrant sur des perspectives d'emploi. Deux nouvelles recrues vont renforcer les effectifs d'ici la fin de l'année. Avec ses produits compris entre 800 et 2.500 €, l'entreprise cible toutes les personnes désireuses d'optimiser leurs navigations. Pour les unes, ce sera le confort quand, pour les autres, ce sera la performance chronométrée ou bien encore l'économie de

gasoil. Dans cette course à l'innovation, l'entreprise se mobilise et participe aux grands rendez-vous internationaux parmi lesquels le Salon nautique de Paris (plus important d'Europe en automne), le Boot Düsseldorf et le plus grand salon professionnel pour les bateaux et les équipements marins, Le Mets - Marine Equipment Trade Show - d'Amsterdam.

Vincent GAUTIER

Pour tout connaître sur les logiciels : [www.adrena.fr](http://www.adrena.fr)



Les navigateurs professionnels contribuent à améliorer les logiciels grâce à des liens étroits cultivés avec l'entreprise.

CPISCA

## ENSEIGNEMENT

### Un coup de main pour accéder à l'école

Lieu sensible par excellence, l'école se doit de veiller à la sécurité des élèves et des professeurs. Dans cette optique, 21 établissements de Loire-Atlantique se sont dotés de moyens à la pointe de la technologie pour prévenir les risques.

Après les surveillants, les portiques et les badges, voici que plusieurs dizaines d'établissements de la Loire-Atlantique ont décidé de s'équiper de moyens avancés pour filtrer les entrées et sorties des personnes. En l'occurrence, il s'agit d'une reconnaissance biométrique basée sur la main. En conformité avec les recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), ce dispositif est aujourd'hui autorisé dans les établissements scolaires (AU-009) car son principe repose sur une biométrie « sans trace », c'est-à-dire par reconnaissance du contour de la main, par opposition

au relevé d'empreintes digitales, non autorisé dans les écoles. La technologie 3D est employée. Une photo numérique de la main est réalisée à partir d'un petit boîtier. La forme des mains est ensuite enregistrée. En 2016, le Parlement a confirmé l'utilisation de ce mode de contrôle, notamment pour l'accès aux cantines. Parmi les leaders du marché, l'entreprise française Alise installée à Venelles dans les Bouches-du-Rhône. À ce jour, l'entreprise a équipé plus de 700 établissements. En Loire-Atlantique, 21 établissements ont fait ce choix à la rentrée 2018.

Vincent GAUTIER

**CETTE ANNÉE, ABONNEZ-VOUS ET FAITES VOUS PLAISIR !**

**15 NUMÉROS GRATUITS PAR AN + 1 LIVRE AU CHOIX\* OFFERT**

**55€** POUR 1 AN<sup>(1)</sup>  
**52 NUMÉROS**  
AU LIEU DE 78€\*

SOIT 15 NUMÉROS GRATUITS

\* Cochez un livre de votre choix dans la liste ci-dessous - dans la limite des stocks disponibles



NOM et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE

ADRESSE COMPLÈTE

CODE POSTAL - VILLE

TÉL

e-mail:

#### BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à L'Echo de l'ouest en choisissant :

- un prélèvement automatique trimestriel, soit 13€75 par trimestre
- un prélèvement en une fois de la totalité, soit 55 €
- un paiement par chèque de la totalité, soit 55€, à l'ordre de Courrier français

Si vous choisissez le prélèvement automatique, merci de nous retourner votre RIB et nous vous enverrons un mandat de prélèvement à réception. J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier la somme de 13€75 chaque trimestre ou la totalité de 55€.

Je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple lettre adressée à l'Echo de l'ouest.

Retournez ce bulletin sous enveloppe non affranchie à :  
**COURRIER FRANÇAIS - LIBRE RÉPONSE 54617 - 33098 BORDEAUX CEDEX**



<sup>(1)</sup> Offre exclusivement réservée aux nouveaux abonnés valable jusqu'au 31/10/2018 \*PRIX AU NUMÉRO  
Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.